

Contact :

A top-down photograph of a person's hands typing on a silver laptop keyboard. A blue stethoscope is draped over the desk next to the laptop. There are some papers and a clipboard visible on the left side of the frame.

# ATELIERS ET WEBINAIRES 2022 - 1er semestre

- » Animés par des professionnels
- » Format interactif
- » Accompagnement personnalisé
- » Outils concrets à mettre en application au sein de votre entreprise
- » Ouvert à tous sur inscription libre

## ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE

### WEBINAIRE

10h30-12h00

9 Février en ligne

7 Avril en ligne

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement.

Dans le cadre réglementaire de l'évaluation des risques professionnels, l'employeur doit repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux utilisés au sein de sa structure. Il doit ensuite évaluer le risque et mettre en place un plan d'action de prévention.

En suivant ce webinaire, vous découvrirez ce qu'est le risque chimique et les outils pour l'appréhender.

## CONCEPTION DES LIEUX DE TRAVAIL : APPROCHE EN ERGONOMIE

### ATELIER

8h30-11h30

10 Février à Riom

14 Avril à Clermont Brézet

Si vous avez un projet de réaménagement ou de conception (poste de travail, ligne de fabrication, bâtiment...), venez dans nos ateliers. Vous pourrez découvrir notre accompagnement en ergonomie de conception au travers de cas pratiques et de supports interactifs (vidéo, plans, maquettes...).

## DOCUMENT UNIQUE, ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### WEBINAIRE

9h00-11h00

13 Janvier en ligne

11 Février en ligne

17 Mars en ligne

31 Mai en ligne

23 Juin en ligne

Ce webinaire vous permettra de connaître la méthodologie à mettre en œuvre pour évaluer les risques professionnels dans votre entreprise.

Cela pour vous aider à élaborer le Document Unique grâce à un outil simple et concret qui vous sera présenté et remis à l'issue de la réunion.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement directement sur l'outil.

## INSCRIPTIONS



Retrouvez les informations pratiques et les inscriptions sur [www.aistlapreventionactive.fr](http://www.aistlapreventionactive.fr) dans votre espace adhérent.

Le nombre de places est **limité** pour les ateliers.

Pour les webinaires, vous recevrez à l'issue de votre inscription un lien par email pour vous connecter.

Contact : Blanche GOUBIER - [b.goubier@aistlpa.fr](mailto:b.goubier@aistlpa.fr)

## RISQUE D'INAPTITUDE : OUTILS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN EN EMPLOI

### ATELIER

14h00-17h00

17 Janvier à Clermont Brézet

22 Mars à Riom

19 Mai à Brioude

À la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une altération de l'état de santé, le maintien en emploi d'un salarié sur son poste de travail peut s'avérer difficile. Comment permettre à l'entreprise de trouver une solution pérenne pour les salariés concernés, tout en prévenant les risques pour les autres ?

Nous vous proposons ces rendez-vous pour vous informer sur les obligations réglementaires qui s'imposent à l'employeur, les conseils et les moyens de prévention à mettre en œuvre. Nous vous présenterons l'accompagnement qui peut être effectué par la Cellule Maintien en Emploi du service avec illustration par des cas concrets.

## ADDICTIONS ET RISQUE ROUTIER

### WEBINAIRE

9h00-11h00

28 Janvier en ligne

24 Mars en ligne

12 Avril en ligne

5 Mai en ligne

Les consommations occasionnelles ou répétées de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments...) et les troubles du comportement addictif peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des salariés et ainsi, être à l'origine d'accidents du travail. Quelle est la réglementation concernant la consommation d'alcool sur le lieu de travail ? Comment l'employeur peut-il évaluer ces risques, les inscrire dans le Document Unique et établir un plan d'action de prévention, sachant qu'il en a l'obligation ? Le risque routier (missions, trajets...) est directement lié à cette problématique. Que doit faire l'employeur ?

Grâce à ces webinaires, nous vous guiderons dans la démarche collective à mettre en œuvre en termes de prévention.

## PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

### WEBINAIRE

9h00-10h30

3 Mars en ligne :

Harcèlement moral et sexuel en entreprise

14 Juin en ligne :

QVCT : Qualité de vie et des conditions de travail

Qu'est-ce que le harcèlement en entreprise et comment le reconnaître ? Quel cadre juridique s'applique ? Quelles sont les conduites à tenir ainsi que sa prévention ? Qu'est-ce que la qualité de vie et des conditions de travail ? En quoi est-elle différente ou liée aux risques psychosociaux ? Quels sont les enjeux et les moyens d'actions ? Comment évaluer son impact ? Ces webinaires seront animés par deux médecins du travail, référents de la Cellule Risques Psychosociaux, ainsi que par Maître Cohen pour le harcèlement et Mme Rodrigues, responsable RH pour la QVCT.

# NOS MODULES E-LEARNING



## QU'EST CE QU'UN E-LEARNING ?

L'AIST - La prévention active vous propose des modules de sensibilisation et d'information aux risques, assortis de cas pratiques, de jeux interactifs, de documents annexes et de QCM destinés à vos salariés dans le but de participer à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels.

Une attestation de suivi - remise à l'issue des modules à condition que le QCM soit réussi - peut être conservée dans l'entreprise dans le dossier du salarié.



## LES FORMATIONS DISPONIBLES

- Évaluation des risques (DUERP)
- Le bruit
- Les risques chimiques
- Manutention manuelle des charges
- Risque TMS (Troubles musculo-squelettiques)
- Risques psychosociaux (RPS)
- Risque routier
- Gérer la sous-traitance en sécurité
- Consommations, addictions et vie professionnelle
- Le vieillissement au travail
- Sommeil indispensable à la vie



## SE CONNECTER

Retrouvez les modules e-learning en ligne sur [www.aistlapreventionactive.fr](http://www.aistlapreventionactive.fr) - espace e-learning.

Pour vous connecter à la plateforme, munissez-vous de **votre n°adhérent à 5 chiffres** présent sur chaque courrier reçu de la part de votre service de santé au travail.